

Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Douzième session
Genève, 4 – 6 décembre 2023

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE

approuvé par le groupe de travail

1. Le Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (ci-après dénommé "groupe de travail") s'est réuni à Genève du 4 au 6 décembre 2023.
2. La liste des participants figure dans le document H/LD/WG/12/INF/1.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

3. Mme Wang Binying, vice-directrice générale, Secteur des marques et des dessins et modèles, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a ouvert la douzième session du groupe de travail et souhaité la bienvenue aux participants.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le groupe de travail a adopté le projet d'ordre du jour sous réserve d'une modification concernant le point 7.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITION DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARTICULIER

5. Le groupe de travail a adopté, avec effet immédiat, la mesure transitoire décrite aux paragraphes 14 à 16 du document H/LD/WG/12/2 et est convenu d'appliquer les Règles générales de procédure de l'OMPI aux futures élections des membres des bureaux.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS

6. Mme Le Thi Tuyet Mai (Viet Nam) a été élue présidente du groupe de travail et Mme Myrto Lambrou Maurer (Grèce) et M. Michel Gonomy (OAPI) ont été élus vice-présidents.

7. M. Hiroshi Okutomi (OMPI) a assuré le secrétariat du groupe de travail.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : GEL DE L'APPLICATION DE L'ACTE DE 1960

8. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents H/LD/WG/12/3, H/LD/WG/12/4 et H/LD/WG/12/5.

9. Le groupe de travail s'est déclaré favorable à :

i) la soumission à l'Assemblée de l'Union de La Haye, pour décision, d'une proposition relative au gel de l'application de l'Acte de 1960, la date d'entrée en vigueur proposée étant fixée au 1^{er} janvier 2025;

ii) la soumission à l'Assemblée de l'Union de La Haye, pour adoption, d'une proposition de modification du règlement d'exécution commun, figurant dans l'annexe du document H/LD/WG/12/4, avec la même date d'entrée en vigueur que celle proposée pour l'entrée en vigueur du gel de l'application de l'Acte de 1960; et

iii) la modification des instructions 101, 408, 701 et 901 des instructions administratives, figurant à l'annexe du document H/LD/WG/12/5, avec la même date d'entrée en vigueur que la date d'entrée en vigueur du gel de l'application de l'Acte de 1960 et que la date d'entrée en vigueur des modifications du règlement d'exécution commun visées à l'alinéa ii), ci-dessus.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA RÈGLE 14 DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION COMMUN

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document H/LD/WG/12/6.

11. Le groupe de travail a accueilli favorablement la soumission à l'Assemblée de l'Union de La Haye, pour adoption, d'une proposition de modification du règlement d'exécution commun en ce qui concerne la règle 14 et le barème des taxes, ainsi qu'il est indiqué dans l'annexe du document H/LD/WG/12/6, la date d'entrée en vigueur devant être convenue par le Bureau international.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITION DE MODIFICATION DU BARÈME DES TAXES

12. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document MM/LD/WG/12/7 Rev.

13. Le groupe de travail a prié le Bureau international d'établir, pour examen à une future session, une étude plus large du barème des taxes du système de La Haye, y compris une évaluation de l'impact de la révision du barème des taxes qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT CONCERNANT LES CONSULTATIONS TENUES POUR DONNER SUITE À LA DEMANDE FIGURANT AU PARAGRAPHE 16.II) DU DOCUMENT H/LD/WG/11/5 "RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE"

14. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document H/LD/WG/12/8.

15. Afin de promouvoir le système de La Haye, le groupe de travail est convenu de poursuivre les discussions sur l'éventuelle introduction de nouvelles langues dans le système de La Haye.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

16. Ce point n'a fait l'objet d'aucune discussion.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE

17. Le groupe de travail a approuvé le résumé présenté par la présidente tel qu'il figure dans le présent document.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

18. La présidente a prononcé la clôture de la douzième session le mercredi 6 décembre 2023.

[Fin du document]